

JURA Les petites communes ne veulent pas rester sur le bord de la route.

La Chaux réclame le Noctambus

DELPHINE WILLEMIN

Une question de fond liée aux services publics agite La Chaux-des-Breuleux. Réalisant que la commune n'est plus desservie par le Noctambus depuis quelques années, les autorités ont décidé de ne plus payer leur cotisation annuelle, qui s'élève à... 82 francs par année, à moins qu'une offre leur soit proposée pour rester dans le circuit et permettre à leur jeunesse d'être dans le coup. Les responsables du bus nocturne jurassien se disent ouverts à la discussion. Surtout, ils assurent qu'aucun démantèlement n'est prévu, même si l'association a du mal à tourner financièrement.

«Si l'Etat et les communes mettent de l'argent dans ce service, nous pouvons demander quelque chose en retour!», remarque le maire de La Chaux-des-Breuleux, Pierre Chapatte. Le canton débourse 140 000 francs par année pour faire vivre l'association, dont l'utilité est largement saluée. Celle-ci fonctionne avec un roulement de 360 000 francs et enregistre une perte annuelle avoisinant les 25 000 francs.

Le nœud de l'histoire, c'est que le Noctambus avait été lancé par un privé, Olivier Jeannerat, voilà près de dix ans aux Franches-Montagnes. Il assumait le ser-



Le Noctambus jurassien est à la recherche de nouveaux sponsors, afin de ne pas mettre en péril l'offre de transports nocturnes à travers le canton. ARCHIVES BIST-ROGER MEIER

vice tout seul et ramenait volontiers les jeunes dans les plus petits villages, sur demande. C'était le cas pour La Chaux-des-Breuleux. Mais depuis fin 2008, un contrat de prestation a été confié aux Chemins de fer du Jura et l'horaire est devenu moins malléable. Dernier épisode en date, l'association taignonne s'est vue intégrée l'an dernier à une nouvelle structure

couvrant tout le canton du Jura, le Noctambus jurassien.

Ajustements possibles

Pour le secrétaire-technique de l'association, André Ferlin: «Seuls des ajustements mineurs sur certaines courses tardives ont été réalisés. Aucun démantèlement n'est prévu.» Sur demande, des arrangements peuvent être trouvés, comme avec La Cour-

tine. «Lajoux et Les Genevez nous ont demandé à plusieurs reprises d'améliorer leur liaison avec Delémont. Nous allons leur apporter une amélioration dans le prochain horaire.» Un service à la demande depuis Delémont devrait être mis en place. En revanche, la liaison de 4h25 reliant Montfaucon-St-Brais à Tramelan devrait passer à la trappe, vu le faible taux d'utilisateurs.

Et quid de La Chaux-des-Breuleux, qui demande aussi le retour d'un service à la demande? «Tout reste à étudier. Nous en discuterons», répond André Ferlin.

Reste le problème du financement. Des solutions devront vite être trouvées pour ne pas mettre en péril ce service à la population dans sa forme actuelle. «On cherche des sponsors supplémentaires», note le secrétaire-technique, qui entend toucher le moins possible au réseau. ○

LA COURTINE VEUT UNE MEILLEURE DESSERT DE TRANSPORTS PUBLICS

Inquiet de voir sa région isolée, le député de Lajoux Jean-Louis Berberat (PDC) a déposé une motion réclamant un développement des transports publics classiques entre La Courtine et le reste des Franches-Montagnes. «Si nous pouvons saluer l'amélioration sensible des transports publics (...) entre Tramelan - La Courtine - Glovelier - Bassecourt ainsi que pour d'autres tronçons des Franches-Montagnes, en revanche nous constatons avec regret que ce n'est pas le cas entre La Courtine et le chef-lieu du district. Pour information, il n'existe

qu'une seule course postale journalière sur ce tronçon.»

Le député déplore qu'aucune amélioration en ce sens n'ait été réalisée ces dernières années, malgré des interventions répétées et l'acceptation d'un postulat en ce sens en 2002.

«Persuadés que la région des Genevez, Lajoux et Saulcy peut être mieux desservie et dans le but de rapprocher La Courtine des Franches-Montagnes, nous demandons au Gouvernement de prévoir sans tarder une amélioration pour les transports publics.» ○ DWI